N°: 2006-06-04
Service : Finances

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2006

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif de l'exercice 2006 a été adopté par le Conseil Municipal le 15 décembre 2005. Il a été établi sur des bases prévisionnelles avant l'adoption du compte administratif. En conséquence il convient aujourd'hui de procéder à :

La reprise des résultats de la gestion 2005 conformément à la décision d'affectation de ces résultats
La reprise des restes à réaliser des investissements de l'exercice 2005
L'ajustement des crédits en fonction des nécessités intervenues depuis le vote du budget primitif 2006.

Pour ce faire je vous propose d'adopter ce budget supplémentaire, étant précisé qu'un budget supplémentaire est en fait une décision modificative particulière à la fois acte de reports et d'ajustement.

Il est arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'investissement : 4 164 343,58 €
- Section de fonctionnement : 2 673 481,48 €

Sur la base de la présentation détaillée des inscriptions prévues et présentées ici, je vous propose de l'adopter.

- DELIBERE -

A LA MAJORITE des membres présents

APPROUVE le budget supplémentaire 2006 tel que proposé,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET